

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊTS (CONSULTANT INDIVIDUEL)

N° DMI/005/PFCGL-II/2018

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE DANS LES PAYS DES GRANDS LACS, PHASE II

Avance de Préparation du Projet N° V1000

Titre de la mission: **Expert de Sauvegardes Environnementales et Sociales du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL II)**

Numéro de référence (selon le plan de passation des marchés): **N°13-Services de Consultants**

La République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance d'un montant équivalant à 1 000 000 dollars des Etats-Unis à titre de fonds de préparation (PPA) du **Projet de Facilitation du Commerce dans les pays des Grands Lacs phase 2 (PFCGL-II)** et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **Expert de Sauvegardes Environnementales et Sociales du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL II)**.

L'Expert sera chargé d'effectuer des tâches spécifiques liées à la sauvegarde environnementale et sociale pour renforcer les capacités humaines du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, dans la préparation et la réalisation du projet.

Le démarrage de la mission est prévu dans la 2^{ème} quinzaine du mois de février 2018 pour une durée d'un an. Le contrat est renouvelable après une évaluation des prestations du Consultant jugée satisfaisante.

Les termes de référence de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Projet de Facilitation du Commerce dans les pays des Grands Lacs invite maintenant les candidats éligibles («Consultants Individuels») à manifester leur intérêt à fournir les Services indiqués ci-dessus.

Les Consultants Intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Profil du candidat :

- Etre titulaire d'un Diplôme universitaire de minimum Bac+4 dans le domaine des études de développement ou tout autre domaine comparable, Sciences Environnementales, Génie Rural, Agronomie ou l'équivalent;
- Avoir 5 ans d'expériences dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en matière de protection environnementale et sociale et la réinstallation involontaire ;

- avoir une expérience dans l'élaboration des études d'évaluation d'impacts environnementaux et sociaux (y compris : plans de gestion environnementale et sociale, cadre des politiques des peuples autochtones, cadre des politiques de réinstallation et des plans d'action de réinstallation) dans le cadre des projets d'infrastructures ;
- avoir une expérience en développement communautaire et des approches participatives serait un atout ;
- avoir une connaissance approfondie des techniques de protection environnementale et sociale, des exigences nationales, de la banque mondiale et des agences de financement en la matière ;
- être capable de travailler efficacement en équipe dans un environnement multinational ;
- avoir une parfaite maîtrise de la langue française et du Kirundi (écrit et oral) ; la connaissance de la langue anglaise serait un atout;
- avoir une bonne connaissance des outils informatiques, notamment : Excel, Word, PowerPoint, MS Project ; Etc..

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs IPF de la Banque Mondiale, édition de Juillet 2016, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection de Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 09 heures à 12 heures et de 14 h 00 à 17 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard **le 21/02/2018 à 17 h 00**.

A l'Attention de Madame le Président du Comité Technique de Préparation du Projet de Projet de Facilitation du Commerce dans les pays des Grands Lacs Phase 2(PFCGL-II)

17, Immeuble SOCAR, jonction Bld de l'Indépendance et Avenue d'Italie

B.P. 1590 Bujumbura, BURUNDI

Tél : (257) 22 24 95 95, Fax : (257) 22 24 95 92

E-mail : bizibeat@gmail.com; ibatungwanayo@pfcgl2.bi;

Avec copie : pfcgl2@pfcgl2.bi; cnivokindi@pfcgl2.bi